



Progress beyond

Solvay place avec succès un emprunt obligataire hybride perpétuel pour un montant nominal global de 500 millions d'euros

Bruxelles, le 25 août 2020, 18h00 --- Solvay a placé avec succès un emprunt obligataire hybride perpétuel d'un montant nominal global de 500 million d'euros, destiné adresser les besoins généraux du Groupe, y compris le remboursement éventuel d'autres dettes. La nouvelle obligation hybride de 500 million d'euros a une échéance perpétuelle avec une première date de remboursement le 2 décembre 2025 et paiera un coupon fixe de 2,5 % (avec un rendement correspondant 2.625 %) jusqu'au 2 mars 2026 (date de première réinitialisation). Le coupon sera réinitialisé à cette date et tous les 5 ans par la suite. Les obligations seront de rang inférieur à toutes les dettes de premier rang et seront comptabilisés en capitaux propres (et les coupons seront comptabilisés en dividendes) conformément aux normes IFRS. L'obligation hybride bénéficiera d'un traitement de 50% en "capitaux propres" par les agences de notation Moody's ("panier C") et S&P ("contenu intermédiaire en capitaux propres").

Parallèlement, Solvay a lancé une offre de rachat sur l'intégralité de son emprunt hybride perpétuel de 500 millions d'euros avec une première date de remboursement en juin 2021, et qui porte un taux de 5,118%. L'offre expirera le 1er septembre 2020 à 17h00 CET.

Karim Hajjar, Directeur Financier de Solvay, a commenté : « *Au cours de ces dernières années, Solvay a poursuivi l'optimisation de sa structure bilantielle en réduisant considérablement son endettement et ses charges d'intérêts tout accentuant sa génération de cash. Les transactions réalisées aujourd'hui nous permettent d'atteindre un niveau supérieur et de créer davantage de valeur, tout en renforçant la solvabilité du Groupe. Le témoignage de la confiance de nos investisseurs s'est manifestée par plus de 3 milliards d'euros de demande dans le cadre de notre émission de 500 millions d'euros avec un coupon de 2,5 %, un plus bas historique pour Solvay.* »

* * * * *

Ce communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente, ni une sollicitation d'offre d'achat ou de souscription de titres aux Etats-Unis ou dans toute autre juridiction. Les titres mentionnés dans le présent document n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrés au titre du Securities Act de 1933, tel qu'amendé, et ne peuvent être offerts, exercés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants américains sans enregistrement ou exemption applicable de l'obligation d'enregistrement. Il n'y a aucune intention d'enregistrer une partie de l'offre aux États-Unis ni d'y faire une offre publique de titres.

L'émission, l'exercice ou la vente de titres dans le cadre de cette offre sont soumis à des restrictions légales ou réglementaires spécifiques dans certaines juridictions. Solvay décline toute responsabilité en cas de violation par une quelconque personne de ces restrictions.

L'information contenue dans ce document ne constitue pas, ni fait partie d'une offre de vente ou d'une sollicitation d'une offre d'achat, et il n'y aura aucune vente des titres mentionnés dans la présente, dans toute juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale.

La Société n'a autorisé aucune offre de titres au public dans n'importe quel Etat membre de l'Espace économique européen (« EEE ») ni au Royaume-Uni.

Les titres visés dans le présent document ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition d'un investisseur de détail et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition d'un investisseur de détail dans l'EEE ou au Royaume-Uni. A cette fin, le terme « investisseur de détail » désigne une personne qui est visée par l'une des catégories suivantes (ou les deux): (a) un client de détail, tel que défini au point (11) de l'article 4(1) de la Directive 2014/65/UE concernant les marchés et les instruments financiers, telle que modifiée (« MiFID II ») ; ou (b) un client au sens de la Directive (UE) 2016/97 (telle que modifiée), lorsque ce client n'est pas un client professionnel au sens du point (10) de l'article 4(1) de MiFID II.

Ce communiqué ne peut être communiqué aux personnes situées au Royaume-Uni que dans les cas où les dispositions de la section 21(1) du Financial Services Market Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ne s'appliquent pas à l'Emetteur et s'adresse uniquement à des personnes situées au Royaume-Uni (i) qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements, ces personnes répondant à la définition de « professionnels en investissement » visées par l'article 19(5) du FSMA (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié (l'« Ordre »), ou (ii) qui sont des personnes visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre ou à d'autres personnes à qui ce communiqué peut être légalement communiqué (toutes ces personnes étant désignées comme étant des « Personnes habilitées »). Cette communication est adressée uniquement aux Personnes habilitées et toute personne qui n'est pas une Personne habilitée ne doit ni agir ni se fonder sur ce document ou sur son contenu.

Les titres visés dans le présent document ne peuvent être détenus que par, et transférés qu'à des investisseurs éligibles visés à l'article 4 de l'Arrêté royal belge du 26 mai 1994, détenant leurs titres sur un compte titres exonéré ouvert auprès d'un établissement financier participant directement ou indirectement au Système de liquidation de titres géré par la Banque nationale de Belgique. Les titres ne sont pas destinés à être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition de, et ne devraient pas être offerts, vendus ou autrement mis à la disposition d'un consommateur au sens du Code de droit économique belge.



 [SUIVEZ-NOUS SUR TWITTER @SOLVAYGROUP](https://twitter.com/SOLVAYGROUP)

À propos de Solvay

Solvay est une entreprise fondée sur la science dont les technologies apportent des avantages dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. Avec plus de 24 100 employés dans 64 pays, Solvay unit les personnes, les idées et les éléments afin de réinventer le progrès. Le Groupe cherche à créer une valeur partagée durable pour tous, notamment grâce à son plan Solvay One Planet qui s'articule autour de trois piliers : la protection du climat, la préservation des ressources et la promotion d'une meilleure qualité de vie. Les solutions innovantes du Groupe contribuent à la création de produits plus sûrs, plus propres et plus durables que l'on trouve dans les maisons, les aliments et les biens de consommation, les avions, les voitures, les batteries, les appareils intelligents, les applications médicales, les systèmes de purification de l'eau et de l'air. Fondée en 1863, Solvay se classe aujourd'hui parmi les trois premières entreprises mondiales pour la grande majorité de ses activités et a réalisé un chiffre d'affaires net de 10,2 milliards d'euros en 2019. Solvay est cotée sur Euronext Bruxelles (SOLB) et Paris et aux États-Unis, où ses actions (SOLVY) sont négociées dans le cadre d'un programme ADR de niveau 1. Pour en savoir plus, consultez le site www.solvay.com.

Investors relations

Jodi Allen, Head of Investor relations
+1 609 860 4608
Geoffroy d'Oultremont
+32 2 264 29 97
Bisser Alexandrov
+32 2 264 36 87

investor.relations@solvay.com

Media relations

Nathalie Van Ypersele
+32 478 20 10 62
nathalie.vanyperselle@solvay.com

Brian Carroll
+32 2 264 36 72
brian.carroll@solvay.com